

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB) POUR L'EXERCICE 2024

Préambule

Le Débat d'orientation budgétaire (DOB) est un élément constitutif de l'organisation et de la gestion financière du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry. Il constitue la première étape du cycle budgétaire.

Le débat d'orientation budgétaire n'a toutefois aucun caractère décisionnel. Sa tenue permet d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière du syndicat.

Le DOB doit être réalisé dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget primitif par le Comité syndical.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) informe sur le contexte d'élaboration du budget, présente le contexte et les principales orientations retenues pour l'élaboration du budget.

Les différents points abordés dans ce rapport sont conformes aux nouvelles obligations d'informations imposées depuis 2016 par la loi NOTRe concernant le Débat d'Orientation Budgétaire.

Le rapport est transmis au Préfet.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➡ Dépenses

Chapitre		Rappel BP 2023	DOB 2024
011	Charges à caractère général	145 600€	138 700€
	<i>Entretien et réparations</i>	30 000€	30 000€
	<i>Maintenance</i>	30 000€	6 000€
	<i>Assurances</i>	10 000€	15 000€
	<i>Autres honoraires</i>	20 000€	40 000€
	<i>Taxes foncières</i>	48 000€	42 000€
	<i>Autres (annonces et insertions, réceptions, etc.)</i>	7 600€	5 700€
012	Charges de personnel	60 000€	60 000€
66	Charges financières	257 773€	196 223€

	Intérêts réglés à l'échéance	257 773€	166 233€
	Intérêt ligne de trésorerie	0€	30 000€
67	Charges exceptionnelles	500€	7 000€
022	Dépenses imprévues	25 000€	25 000€
	SOUS-TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	555 873€	426 923€
042	Amortissement de la construction	364 183€	592 809€

Pour cet exercice, les charges à caractère général sont en légère diminution avec un montant de 138 700€. Les frais de maintenance sont en diminution par rapport à 2023 (en 2023, paiement de la licence du logiciel de comptabilité – finances), ainsi que la taxe foncière ajustée au montant payé en 2023. Les honoraires sont augmentés pour la réalisation de l'avenant à la DSP, le lancement d'études préalables (photovoltaïque notamment). Le montant des assurances est augmenté pour intégrer l'extension du bâtiment.

La prospective 2022-2026 présentée lors du comité syndical du 13 juillet 2022 prévoyait des charges à caractère général de 130 000€ par an avec une augmentation prévisionnel de 2% par an (soit 132 700€ en 2024).

Par ailleurs, les frais de personnel sont maintenus à 60 000€, conformément à ce qui avait été prévu lors de la prospective 2022-2026.

La charge financière baisse par rapport à 2023 mais essentiellement à cause d'une surestimation en 2023 des intérêts à honorer sur les emprunts. Elle inclut un prévisionnel de remboursement des intérêts à court terme.

Les amortissements augmentent d'environ 230 000€ pour prendre en compte les travaux de modernisation qui seront finalisés courant 2024.

➔ Recettes

Chapitre		Rappel BP 2023	DOB 2024
74	Contributions des membres : (Département : 523 750 €, Grand Chambéry : 174 583 €)	856 666€	698 333€
	<i>Dont régularisation Grand Chambéry 2022</i>	158 333€	0€
70	Location salle de formation	6 800€	6 800€

75	Redevances délégataires Dont part fixe 29 500.00 €	95 970€	54 500€
	<i>Dont régularisation redevance 2022</i>	47 470€	
75	Remboursement Taxe foncière N - 1	48 000€	42 000€
	TOTAL GENERAL	1 007 436€	801 633€
	Amortissements subvention	102 204 €	102 204€

Les recettes envisagées se maintiennent par rapport à 2023 (les recettes inscrites au budget en 2023 avaient intégré certaines recettes non perçues en 2022 – participation Grand Chambéry et redevance délégataire - pour des raisons techniques).

Le montant des participations de Grand Chambéry et du Département de la Savoie sont identiques à celles de 2023 et conformes au prévisionnel effectué en 2022 pour le financement de l'opération de modernisation de l'abattoir.

Les autres produits (redevance du délégataire, location, remboursement de taxe foncière) atteignent le montant de 102 300€, soit un montant équivalent à celui estimé lors de la prospective 2022-2026.

Les amortissements de subvention sont maintenus au même niveau que 2023.

SECTION D'INVESTISSEMENT

➔ Dépenses

Chapitre		Rappel BP 2023	DOB 2024
1641	Emprunts capital	382 700€	395 417€
2031	Etudes	50 000€	60 000€
238	Avances	1 000 000€	0.00€
2313	Travaux	100 000€	300 000€
020	Dépenses imprévues	18 082€	48 593€
	TOTAL GENERAL	1 550 782€	1 148 047€

Pour cet exercice, les dépenses d'investissement prévues concernent :

- les remboursements du capital des emprunts souscrits qui augmentent conformément à l'état prévisionnel de la dette)

- la réalisation d'études complémentaires pour la mise en place de nouveaux projets (photovoltaïque, etc.)
- Des travaux complémentaires pour 300 000€ (compléments à la modernisation, travaux supplémentaires nécessaires non prévus, etc.)

La prospective 2022-2026 avait considéré un coût de l'opération de modernisation de l'abattoir de 4,5 millions d'euros, avec un remboursement de la SAB auprès du SMAC de 500k€ au titre de la convention de délégation de service public. Au final, il a été acté début 2023 que la SAB prendrait en charge directement certains investissements (restrainer). Le coût de l'opération de modernisation devrait être de l'ordre de 3,8 millions d'euros (contre un prévisionnel d'opération à 4,1 millions d'euros). Elle prévoyait également un investissement complémentaire annuel d'en moyenne 50 000€.

Les recettes correspondent pour l'essentiel à l'amortissement des biens.

ETAT DE LA DETTE

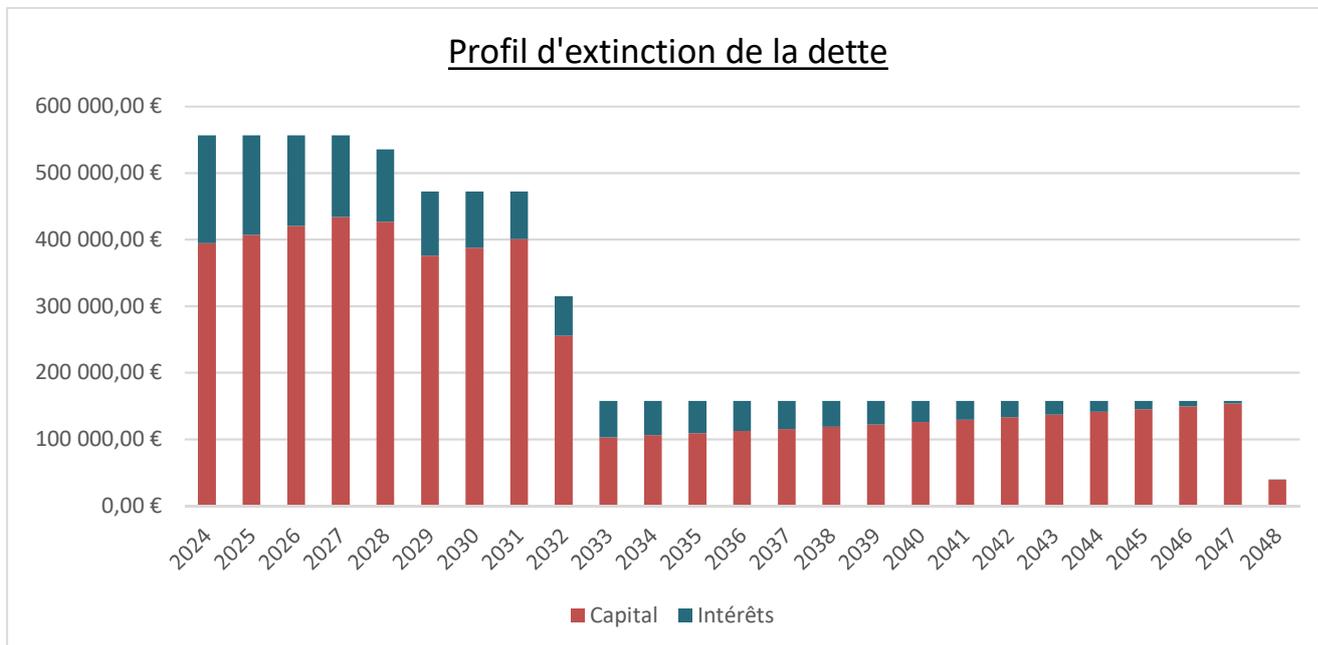
Le SMAC a deux emprunts en cours au premier janvier 2023 et un emprunt mobilisé fin janvier 2023 pour un montant de 2,8 millions d'€ sur une durée de 25 ans. Les durées et montants de ces emprunts sont indiqués sur le tableau ci-dessous. Ces emprunts sont à taux fixe.

<u>N°emprunt</u>	<u>mobilisation</u>	<u>montant</u>	<u>taux</u>	<u>durée</u>	<u>terme</u>
416497	27/04/2013	4,5 M€	3,30%	20 ans	27/04/2032
617758	30/10/2013	1 M€	3,05%	15 ans	30/07/2028
2483391	24/01/2023	2,8 M€	2,87%	25 ans	24/01/2048

Au 31/12/2023, l'encours de la dette est de 5 438 312,05 €.

L'état prévisionnel d'extinction de la dette est indiqué sur le graphique ci-dessous.

Profil d'extinction de la dette



Plan pluriannuel d'investissement

Le Plan Pluriannuel d'investissement correspond à celui présenté en juillet 2022 avec un montant d'investissement de l'ordre de 4,5 millions d'€ prévu essentiellement dans le cadre de l'opération de modernisation de l'abattoir et un investissement complémentaire annuel d'en moyenne 50 000€.

Prêts Crédit Agricole

Prêt	Taux fixe	Capital restant dû avril 2024	Date encaissement	Date de fin	Durée résiduelle
1 000 000€	3.05%	353 742.30€	30/07/2013	30/07/2028	4.34 ans
2 800 000€	2.87%	2 722 198.93€	24/01/2023	24/01/2028	23.82 ans
4 500 000€	3.30%	2 264 936.43€	27/04/2012	27/04/2032	8.08 ans